

# seine-saint-denis

LE DÉPARTEMENT

Claude Bartolone

Président du Conseil Général  
Député de la Seine-Saint-Denis

N.Réf. : DAD/SAT/TRANSPORTS/EM/N°

000100

**Monsieur Gilles Poux**

Maire

Hôtel de Ville

Avenue de la République

93126 LA COURNEUVE CEDEX

Bobigny, le **16 JUIN 2011**

Monsieur le Maire,

Vous m'avez alerté, il y a quelques temps, sur le positionnement du Département de la Seine-Saint-Denis vis-à-vis de la réalisation d'une gare à La Courneuve sur l'une des lignes du réseau de transports publics du Grand Paris. Stéphane Troussel, le Conseiller général de La Courneuve, n'avait d'ailleurs pas manqué de me sensibiliser, dès le début des débats, sur l'importance de la réalisation de cette gare.

Je tiens à expliciter quelle a été la démarche du Conseil général de la Seine-Saint-Denis dans la bataille qu'il a fallu mener pour obtenir une desserte de notre département à la hauteur des enjeux de développement et de désenclavement que connaissent nos territoires.

Ce constat a porté ses fruits puisque aujourd'hui, suite au Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris (SGP), une double boucle de transport irriguera l'ensemble du département, et qu'une nouvelle gare est prévue à La Courneuve.

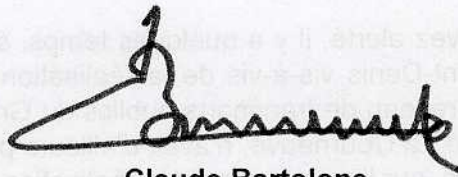
Le Conseil général, par un vote unanime le 18 novembre 2010, a tout d'abord mis en exergue les insuffisances du projet de l'Etat qui privilégiait essentiellement des liaisons rapides Pôles à Pôles.

Un travail avec le Conseil général du Val-de-Marne et avec la Région a permis de faire reconnaître la pertinence d'un tracé au cœur de la Seine-Saint-Denis pour relier Saint-Denis Pleyel à Noisy-le-Grand via la desserte de la ville préfecture Bobigny, en complément des autres tracés prévus et notamment l'arc Grand Est. Notre objectif a donc été d'abord d'obtenir une double boucle et de l'inscrire dans le schéma d'ensemble avant de se focaliser sur les gares supplémentaires, d'autant qu'il s'agissait également de conserver le soutien des Départements de Grande Couronne attachés à un réseau rapide et performant pour rallier les zones d'emplois.

Claude Bartolone

Ayant obtenu gain de cause sur ce double tracé, j'ai pu alors porter auprès des différents acteurs, dont la Société du Grand Paris, l'importance de la gare de La Courneuve dont la réalisation est pleinement justifiée, compte tenu des secteurs en développement et en requalification. C'est quasiment chose faite puisque cette gare est inscrite à titre conservatoire dans le réseau du Grand Paris. Je ne doute pas que les études qui vont maintenant être conduites par la SGP seront conclusives, et je peux vous assurer de mon soutien actif dans ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Claude Bartolone